

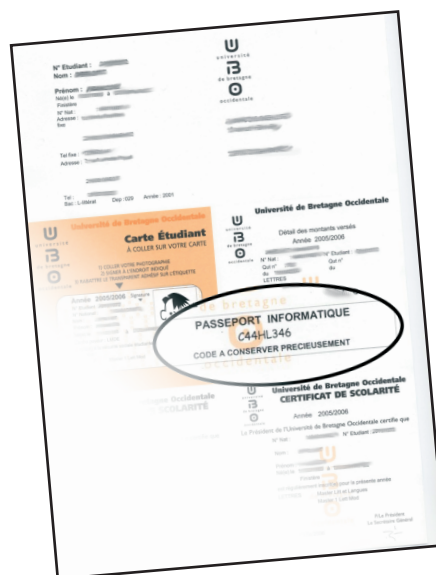
Comment utiliser votre Environnement Numérique de Travail en arrivant à l'UBO

Le Passeport Informatique : Qu'est ce que c'est ?

C'est un code qui vous permet d'accéder aux ressources informatiques de l'UBO. Il vous est fourni en même temps que votre carte d'étudiant.

Conservez-le précieusement : ce code ne vous sera fourni qu'une seule fois. Alors, **ne le perdez pas**, sinon, vous ne pourrez plus rien faire (plus d'ENT, plus d'accès aux salles libre service, plus d'accès aux Travaux Pratiques informatiques, pas de messagerie, pas de Wifi, ...).

Pratiquement, ce code vous permet d'activer votre compte informatique (fourniture d'un identifiant et d'un mot de passe). Par ailleurs, si vous perdez votre mot de passe, ce code vous permettra de régénérer un nouveau mot de passe.



Comment activer son accès aux ressources informatiques de l'UBO ?

Vous devez d'abord activer votre compte pour obtenir un mot de passe.

Pour cela, munissez-vous de votre Passeport Informatique, puis connectez-vous sur l'ENT :

<http://ent.univ-brest.fr>

Ensuite, allez sur la rubrique "Activer mon compte", puis laissez vous guider...

À la fin de la procédure, notez bien votre mot de passe et votre identifiant : ils vous serviront pour vous connecter à l'ENT, activer le Wifi, utiliser les salles libre service, ...



Astuce : en cas de perte du mot de passe, réactivez votre compte.

Qu'est ce que l'ENT (Espace Numérique de Travail) ?

C'est un portail Web (un type particulier de site) qui vous permet d'accéder, avec un navigateur, d'un même poste, à l'ensemble des ressources informatiques qui vous sont ouvertes. L'environnement auquel vous accédez est personnalisé : il s'adapte à votre profil (étudiant, formation suivie, ...).

Parmi les services proposés les plus importants sont :

- Un service "Mon Compte" : cette application permet de changer son mot de passe, consulter ses adresses électroniques, consulter ses quotas, ...
- La messagerie électronique : tout le monde possède une adresse électronique à l'Université.
- Votre dossier étudiant : retrouvez ici vos coordonnées, formations suivies, notes, ...
- Des ressources documentaires : une rubrique où vous retrouvez des informations en liaison directe avec votre Bibliothèque Universitaire.
- Un espace de stockage personnel : dans la limite de votre quota, déposez sur cet espace tous les documents que vous souhaitez conserver.
- Des espaces de stockage partagés : par exemple, si vos enseignants souhaitent partager des documents avec vous.
- Vos actualités : en page d'accueil, des annonces (suivant votre profil) pour vous avertir des évènements à venir.
- Les listes de diffusion : à chaque formation correspond une liste de diffusion, vous retrouverez sur votre ENT plus d'informations propres à votre parcours.

L'ENT est en constante évolution. Nous essayons en permanence d'ajouter de nouveaux services afin d'améliorer votre vie universitaire au quotidien.



Astuce : dans l'ENT, à chaque service est associée une page d'aide : consultez-la.



Astuce : connectez-vous sur votre ENT pour connaître les listes de diffusion auxquelles vous êtes abonné.